

Contexte

Le SDUSN, un outil d'identification et de décisions

La loi République numérique d'octobre 2016 définit le SDUSN ainsi :

“ *« La stratégie de développement des usages et services numériques vise à favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques sur le territoire ainsi que la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées, y compris en matière de médiation numérique. »*

Le SDUSN a pour vocation de dresser un état des lieux du numérique sur le département afin d'être un outil de référence. Ce document cadre permet de servir de support aux collectivités.

Un outil stratégique pour définir les identités numériques des territoires

Le Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement est accompagné par un bureau d'étude pour l'élaboration du SDUSN, le cabinet ON-X, spécialisé dans les usages et services numériques.

La méthodologie mise en œuvre n'a cessé de valoriser le mode collaboratif et de construire une stratégie proche des attentes des membres adhérents et des partenaires locaux.

Le SDUSN constitue un outil de positionnement stratégique et de programmation destiné à promouvoir et exploiter tous les potentiels de croissance de l'économie numérique.

Tarn-et-Garonne Aménagement permet ainsi, par son rôle central, de créer des synergies nécessaires à la cohésion du territoire et à l'homogénéisation de l'accès pour tous aux usages et services numériques.

Le SDUSN, débuté en octobre 2019, a été validé par le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique en Mai 2021. Il entre en phase opérationnel, avec la mise en œuvre de dix premiers projets.

